

## CONTACTEZ-NOUS !

Le service déchets proposé par le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg n'est pas forcément identique à celui de la commune où vous habitez auparavant.

Notre territoire applique une facturation du service liée à votre propre production de déchets.

Au même titre que vous le feriez pour l'eau ou l'électricité, il va falloir activer votre utilisation du service « déchets » auprès du Pôle déchets du Pays de Sarrebourg.

**Que vous soyez locataires ou propriétaires, la première démarche à entreprendre est donc de nous contacter.**

### CETTE DÉMARCHE ENCLENCHERA :

- Un état des lieux des poubelles éventuellement rattachées à votre adresse,
- L'élaboration (ou la mise à jour) de votre fichier et l'attribution d'une poubelle à puce électronique enregistrée à votre nom,
- La présentation des bonnes pratiques d'utilisation du service et des conseils pour réduire votre production de déchets (fourniture d'un kit « Nouveaux Habitants »).



## POUR NOUS CONTACTER

### PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

ZAC des Terrasses de la Sarre  
5, Terrasse Normandie - CS 70150  
57400 SARREBOURG

Du Lundi au Vendredi 10h-12h et 13H30-18h  
Fermé le Jeudi après-midi

N° Gratuit **0800 807 018**

[www.pays-sarrebourg.fr](http://www.pays-sarrebourg.fr)

## COMMENT PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ?



Je composte mes biodéchets.



Je fais réparer mes objets.



J'accorde les restes de repas au lieu de les jeter.



Je choisis des produits moins emballés.

Pôle Déchets



PAYS DE SARREBOURG

N° gratuit : 0 800 807 018

[www.pays-sarrebourg.fr](http://www.pays-sarrebourg.fr)

PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

ZAC des Terrasses de la Sarre  
5, Terrasse Normandie - CS 70150  
57400 SARREBOURG

Du Lundi au Vendredi 10h-12h et 13H30-18h  
Fermé le Jeudi après-midi



LE SERVICE PUBLIC DE VOS DÉCHETS

## NOUVEAUX HABITANTS



LE SERVICE PUBLIC DE VOS DÉCHETS

## QUELLES DÉMARCHES FAIRE À VOTRE ARRIVÉE POUR LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ?



Bienvenue chez VOUS

PAYS DE SARREBOURG,  
Territoire labellisé  
« ZÉRO GASPILLAGE, ZÉRO DÉCHET »

Vous venez d'emménager dans une nouvelle résidence située sur l'une des **102 communes** du territoire du Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg.



Pôle Déchets



PAYS DE SARREBOURG

N° gratuit : 0 800 807 018

[www.pays-sarrebourg.fr](http://www.pays-sarrebourg.fr)

## QUI EST LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SARREBOURG ?



### 7 DÉCHÈTERIES A VOTRE DISPOSITION

Le Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg est le service public chargé de la COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS d'un territoire de 102 communes, comprenant 2 Communautés de Communes : Sarrebourg Moselle Sud et celle du Pays de Phalsbourg. **Il assure ce service toute l'année auprès de 65 000 HABITANTS.**

## OÙ SONT LES POINTS TRI PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Retrouvez la carte interactive complète avec les emplacements des **BORNES A VERRE, PAPIERS ET TEXTILES** sur [www.pays-sarrebourg.fr](http://www.pays-sarrebourg.fr)



# ? NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## ... POUR COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE VOUS SIGNALER

### Que se passe-t-il si je ne m'inscris pas auprès du pôle déchets pour recevoir une poubelle à mon nom ?

Tout usager non doté d'une poubelle d'ordures ménagères à puce électronique recevra une « facturation de fait forfaitaire » correspondant à l'abonnement d'une poubelle de 140 litres avec 26 levées.

### Je n'ai pas de poubelle d'ordures ménagères... J'ai uniquement un Bac de Tri. Que dois-je faire ?

Cette situation est normale. Vous devez contacter le Pôle Déchets du Pays de Sarrebourg pour qu'une poubelle à puce électronique enregistrée à votre nom vous soit attribuée.

**Il y a une poubelle d'ordures ménagères à ma nouvelle adresse, lors de mon emménagement :** Ne l'utilisez pas et contactez-nous. Cette poubelle est certainement enregistrée au nom des anciens occupants du logement, qui ne l'ont pas restituée.

## ...POUR COMPRENDRE LA REDEVANCE INCITATIVE

### Je suis locataire d'un appartement, vais-je recevoir ma propre facture ?

Si les habitants de votre résidence ont des poubelles individuelles ou des badges de contrôle d'accès pour utiliser des bornes semi-enterrées, la facture vous sera envoyée.

Si votre résidence utilise des poubelles collectives dans un local poubelle, le Pôle Déchets envoie une facture globale au gestionnaire de la résidence qui répartit le montant aux occupants selon ses propres critères de répartition, comme c'est le cas pour les charges locatives.

## ... POUR BIEN GÉRER VOTRE EMMÉNAGEMENT/DÉMÉNAGEMENT

### Je viens de terminer mon emménagement/déménagement...

#### Où dois-je trier mes déchets d'emballages ?

Les gros cartons dépliés à plat et le polystyrène sont à déposer séparément à la déchèterie la plus proche. N'hésitez pas à solliciter l'agent d'accueil du site pour toute question concernant le fonctionnement de la déchèterie.

Les papiers journaux, s'ils ont servi à protéger vos objets, peuvent être déposés dans les points tri disponibles en déchèteries et dans des lieux spécifiques. Retrouvez les points tri et les déchèteries les plus proches de chez vous, ainsi que les jours de collecte sur votre commune sur notre site internet : [www.pays-sarrebourg.fr/ma-collecte](http://www.pays-sarrebourg.fr/ma-collecte)

#### Et si, à l'avenir, je déménage ?

**Il faudra impérativement clôturer votre « compte déchets » (ou le mettre à jour à la nouvelle adresse), en nous contactant avant la date du départ.** Vous vous assurez ainsi de la non-utilisation de la poubelle enregistrée à votre nom, par le nouvel occupant à vos dépens.

**La poubelle et le bac de tri appartient au Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg.**

**Le bac de tri devra impérativement rester sur place.**

### La facturation, comment fonctionne-t-elle ?

Le coût du service déchets n'est pas prélevé avec vos impôts locaux. La facturation se fait selon une redevance. Cette dernière est calculée en fonction du nombre de fois que vous faites vider votre poubelle d'ordures ménagères par le service de collecte (poubelle à couvercle bordeaux).

Plus d'infos sur notre site Internet :

[www.pays-sarrebourg.fr/comprendre](http://www.pays-sarrebourg.fr/comprendre)